

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5

Lausanne, le 3 Mars 1881.

XXVI^e Année.

SOMMAIRE. — Avis, p. 97. — Question des fortifications, p. 97. — Du tir de l'infanterie, p. 100. — Exercices de la landwehr, p. 102. — Nouvelles et chronique, p. 110.

SUPPLÉMENT COMME ARMES SPÉCIALES. — Les grandes manœuvres de la garde prussienne et du 3^e corps en automne 1880, p. 113. — Des projectiles de l'artillerie de campagne, p. 121. — Tir fédéral de Fribourg en 1881, p. 124. — Bibliographie, p. 126. — Nouvelles et chronique, p. 127.

L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de la REVUE MILITAIRE SUISSE est convoquée pour le samedi 12 mars, à 3 heures, à l'Hôtel du Nord, à Lausanne.

ORDRE DU JOUR :

Rapport sur l'exercice de 1880 et approbation des comptes.

Réorganisation du Comité de direction.

Propositions individuelles.

Le Président du Comité de surveillance,

G. SARASIN,

lieut.-colonel.

Question des fortifications (1).

La question des fortifications commence à fatiguer le gros public ; elle est cependant d'une si grande importance qu'elle demande à être discutée sous toutes ses faces.

Jusqu'à présent les auteurs des différentes brochures qui ont paru sur ce sujet ont traité la question dans un sens affirmatif. Quant à nous, nous nous permettrons de nous placer à un autre point de vue.

En premier lieu, nous devons rappeler les différents cas de guerre qui peuvent se présenter pour nous :

1^o Guerre entre deux de nos voisins qui nous demanderaient de laisser librement passer leurs troupes sur notre territoire (1813).

2^o Rencontre des armées belligérantes étrangères dans l'intérieur de la Suisse (fin du dernier siècle).

3^o Irruption en Suisse d'une armée étrangère (par la première République française pour le bonheur des nations ! par Napoléon I^{er} pour la conquête de la Suisse).

4^o Demande de réparation de la part d'un autre Etat (demande

(1) Traduction d'une lettre de M. le colonel Ziegler, publiée dans le numéro de la *N. G. de Zurich* du 31 janvier 1881.